

VILLE DE VERRIÈRES-LE-BUISSON (ESSONNE)

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 10 février 2025
à 20 heures
à l'Hôtel de Ville – Salle du Conseil

avec l'ordre du jour suivant :

Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 16 décembre 2024

DIRECTION DES FINANCES

1. Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) – Présentation pour partie par le Cabinet Klopfer,
2. Exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties répondant aux nouvelles dispositions de l'article 1383-O B bis (modifications apportées par la loi de finances n°2023-1322 du 29 décembre 2023 pour 2024)

DIRECTION GÉNÉRALE

3. Approbation de la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay,
4. SIAB- demande de retrait du syndicat de la Ville de Vélizy-Villacoublay,
5. Complément d'adhésion à la centrale d'achat SIPP'N'CO,

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

6. Créations de postes,

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES

7. Passation d'avenants aux marchés publics relatifs à la réhabilitation et extension du centre culturel André Malraux,
8. Attribution du marché n°202425, relatif à l'émission et la livraison de titres-restaurants pour les agents de la commune et du centre communal d'action sociale de Verrières-le-Buisson,
9. Adhésion à une centrale d'achat spécialisée dans le domaine du numérique et des télécoms dénommée « CANUT »,

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES, URBANISME ET LOGEMENT

10. Signature de la convention ACTEE CHENE,
11. Création de zones d'accélération des énergies renouvelables,

SERVICE SCOLAIRE

12. Fixation du montant de la participation familiale des classes de découverte des écoles élémentaires David Régnier-Paul Fort et Honoré d'Estienne d'Orves,

DÉCISIONS DU MAIRE

Le Maire,



François Guy TRÉBULLE